

### Un budget 2007 pour tous les Briochins

Le budget 2007 est le sixième budget qui est présenté par notre équipe depuis les élections de 2001.

Six budgets primitifs : voilà qui permet de dégager des tendances sur la durée, au-delà des analyses plus conjoncturelles qui accompagnent inmanquablement chaque exercice annuel.

Ces tendances sont à évaluer à l'aune des engagements de la majorité municipale en 2001. Six années budgétaires plus tard, où en sommes-nous ? Sous la formule « Pour Saint-Brieuc, l'Énergie Nouvelle », nous nous étions engagés sur quelques axes forts dont les suivants : une Ville plus humaine, une Ville solidaire et une ville dynamique qui rayonne.

Nous poursuivrons en 2007 la mise en œuvre des différentes actions devant nous permettre de répondre aux priorités que nous nous sommes fixées parmi celles-ci on notera de façon non exhaustive :

#### L'aménagement du paysage urbain et le développement du territoire

• Le projet de renouvellement urbain a reçu sa pleine validation financière et politique lors de la signature de la convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine fixée au 21 décembre dernier.

Le BP 2007 y consacre 1725000 euros, auxquels s'ajoutent 100000 euros au titre de l'aménagement des abords de la cité Waron.

• Dans le cadre de sa politique de proximité la ville envisage l'ouverture d'une nouvelle antenne de proximité dans le quartier Ouest.

• L'opération du Champ de Mars débutera concrètement cette année. 320000euros sont inscrits à cet effet. Parallèlement à cette opération majeure les études se poursuivent sur l'aménagement du futur centre d'affaires Charner et l'aménagement des friches du Légué tandis qu'une démarche est engagée pour l'établissement d'un plan de référence aux Villages pour s'inscrire dans la démarche globale impulsée par le projet de renouvellement urbain.



Au stade Hélène-Boucher, les gradins de 240 places seront bientôt couverts.



La nouvelle maison du petit enfant de la Croix Saint-Lambert s'intègre dans le projet de rénovation urbaine.

• Une étude d'aménagement centre gare doit également être engagée et menée en collaboration avec le Conseil régional, la CABRI, la SNCF et RFF.

• Afin de permettre la réalisation d'un rond point à la Croix Perron, 350000 euros sont inscrits au BP 2007.

#### la politique en faveur de l'enfance et de l'éducation

• Engagée au printemps 2006, la réalisation des deux nouvelles structures multi-accueil du Point du Jour et de la Croix Saint Lambert doit aboutir avant l'été.

• S'agissant des actions menées en faveur de l'éducation, il faut tout d'abord noter l'inscription de 55000 euros correspondant à la 3<sup>e</sup> année du plan de renouvellement des postes informatiques dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

#### Les équipements à vocation culturelle et sportive

Deux projets majeurs ont été définis dans le domaine culturel au cours de l'année 2006 :

• La cité de la musique et de la danse : l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 565000 euros HT suivant le marché de maîtrise d'œuvre. Afin d'assurer la rémunération des études de conception en 2007, un crédit de 350000 euros est inscrit qui vient compléter les 150000 euros déjà votés en 2006.

• La salle de spectacles pour les musiques actuelles : l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 920000 euros HT suivant le marché de maîtrise d'œuvre. Un crédit de 700000 euros est inscrit

au budget pour financer les dépenses préalables au lancement de cette opération.

Dans le domaine sportif, 205000 euros vont permettre d'achever de financer la création d'un vestiaire et d'un club house au Sépulcre.

• un coût prévisionnel de 1000000 euros est inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissements pour permettre l'aménagement d'un terrain de football synthétique. Une provision de 320000 euros est d'ores et déjà inscrite dans ce budget.

Les autres projets d'aménagements sportifs inscrits sont les suivants :

• La réalisation d'un local d'accueil et vestiaires à l'école de canoë-kayak situé côte de Gouët.

• La création d'un auvent pour les gradins de 240 places du stade Hélène-Boucher.

• La couverture de l'entrée du centre départemental de tennis.

#### La poursuite de la modernisation du service public et de la politique de proximité

• La préoccupation de sécurité des bâtiments publics marque les inscriptions budgétaires 2007 en la matière : 940000 euros sont en effets inscrits pour financer des dépenses liées à la mise aux normes et de conformité.

Les principales caractéristiques du budget primitif de l'année 2007 traduisent l'ambition d'un projet porteur d'avenir, de développement et de progrès.

Notre engagement est de consacrer toute notre énergie et notre détermination à le mettre en œuvre pour Saint-Brieuc, au service de l'ensemble de la population.

Joël Prioul,  
Président du groupe de la Majorité municipale.

### Les contradictions de la politique municipale

A quelques mois de la fin du mandat municipal (qui aurait normalement dû se terminer d'ici fin mars si le calendrier n'avait pas été modifié), pourquoi ne pas faire un premier état des lieux, de manière à écarter les écrans d'une communication virtuose... en virtuel ?

L'attraction de la ville n'est pas, n'est plus celle qu'elle devrait être... La « locomotive » commerciale dont elle a besoin aurait pu démarrer il y a 6 ans ! La droite municipale en a décidé autrement pour un Champ de Mars encore entouré d'un brouillard commercial épais !

Deux certitudes pour les Briochins : l'addition de 5 M€ au minimum et la perte des revenus du parking !

Constat : retard de développement, « pôles éclatés » aux oubliettes, inefficacité.

Le maire insiste sur le dossier de l'ANRU (155 M€ dont 12,2 à la charge de la ville...). Ni mauvais, ni bon, très (trop ?) lourd, il a surtout été mal débattu.

Au moment où la demande et le coût de l'immobilier

explorent, il ne va pas créer de logements supplémentaires, alors que c'est quand même cela la priorité, augmenter le nombre des logements accessibles à tous !

Disons le aussi, l'État nous fait payer sa « politique » du logement après avoir multiplié les cadeaux fiscaux pour des dispositifs immobiliers spéculatifs style « de Robien » ! Nous demandons, depuis 2004, la mise en chantier d'un plan global d'aménagement de l'espace gare. L'impulsion de la Région, du Département, de la Cabri semble faire bouger les choses... Quel retard, quelle apathie de la part de la Ville qui aurait dû porter le dossier !

Même constat en matière de Développement Durable alors que d'autres collectivités se sont engagées dans la réalisation d'un agenda 21, respectueux des problèmes environnementaux.

Constat : une politique urbaine au coup par coup, sans projet global sérieux, sans Plan Local d'Urbanisme !

Dernier exemple, la petite enfance. On peut effectivement

saluer la politique qui encourage l'ouverture de nouveaux sites « multiaccueill » (mais coût pour la ville: 20 postes supplémentaires) et dans le même temps dénoncer la « casse » de l'école maternelle!

La carte scolaire de 2007 prévoit de fermer 3 classes en maternelle à Saint-Briec portant à 7 le nombre de fermetures en 6 ans (+6 encore en élémentaire !).

Le risque, en écartant le brouillard, c'est de voir les désengagements, les retards, le suivisme...

« La ville doit dégager une dynamique » déclarait Bruno Juncour au Penthièvre au mois de janvier : projet consensuel et aveu d'échec.

**Didier Le Buhan,**

*pour le groupe des élus socialistes et apparentés :*

*Danielle Bousquet, Michel Brémont, Anne Galand,*

*Didier Le Buhan, France Le Douarin et Claude Saunier.*

*Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42*

*ou au 10 rue Vicairie à Saint-Briec.*

### École : urgence

Dans l'édito du Griffon du mois de septembre 2006, Monsieur le Maire précisait que la ville de Saint-Briec continuait d'œuvrer activement en faveur de l'éducation en dotant les écoles de moyens importants nécessaires à leur fonctionnement. Si effectivement des travaux sont réalisés dans les écoles, quoi de plus naturel puisque les communes ont dans leur responsabilité et dans leur champ de compétence le bon fonctionnement des établissements scolaires publics primaires et maternels.

Il n'en reste pas moins qu'il faudrait mettre davantage de moyens pour que les enfants puissent être accueillis dans de meilleures conditions. Il faut faire plus et mieux. Mais au-delà des moyens matériels indispensables, il est plus qu'urgent de dénoncer les décisions budgétaires gouvernementales et du Ministre de Robien qui ont pour effet de dégrader les conditions de scolarisation des enfants. La majorité de droite du Conseil Municipal en a-t-elle la volonté ?... Cela donne-

rait de la crédibilité à sa protestation contre les mesures de carte scolaire.

Cette année encore, les mesures de carte scolaire ne correspondent pas à l'augmentation des effectifs et aux besoins réels des écoles. Alors qu'il est indispensable de diminuer le nombre d'élèves par classe, de faire face aux remplacements, de disposer de moyens humains supplémentaires pour l'aide aux enfants en difficulté dans toutes les écoles, pour permettre la réussite de tous, la seule réponse qui est apportée c'est la diminution des postes, la fusion des écoles, la fermeture de classes.

Quant aux maternelles, leur existence est menacée puisque le Ministre de l'Éducation Nationale affiche sa volonté de réduire la scolarisation et, dès la rentrée 2007, remet en cause la scolarisation à 2 ans. Or l'école maternelle a fait ses preuves ; elle est considérée par tous et notamment par les familles comme la première étape de la scolarité. Ce sentiment est largement

répandu dans l'opinion publique.

La mobilisation des enseignants, mais aussi des parents, de plus en plus nombreux à agir pour empêcher des fermetures de classes et exiger des ouvertures, démontre combien la situation est préoccupante. Nous ne devons pas nous satisfaire d'un simple et timide refus de la carte scolaire mise en place par l'Inspection Académique qui applique avec zèle les décisions budgétaires, quitte pour cela à minimiser le nombre réel des enfants présents dans les écoles.

Au contraire, il nous faut protester vivement contre ces régressions successives et exiger les moyens pour une école de la réussite pour tous dès la maternelle.

**Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère**

*Conseillers municipaux communistes.*

*Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.*

*Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi de 10h30 à 12h, 10 rue Vicairie.*

### La lettre et l'esprit

Ces derniers mois, le développement durable est arrivé sur le devant de la scène. Les discours sont bien huilés, le panorama des mesures à prendre est bien brossé, bref il ne reste plus qu'à passer aux actes. Et là, ça coince... Les solutions connues ne sont pas mises en œuvre et ne sont même pas expérimentées.

Les exemples ne manquent pas.

C'est le cas du tout nouveau siège de l'inspection académique qui n'est pas aux normes de la haute qualité environnementale, il en est de même du futur centre commercial du Champ de Mars.

Les pistes cyclables de la ville sont dans un état déplorable et dangereuses dans certains endroits.

On augmente la capacité des parkings en hyper centre

et on ne favorise pas le développement des transports urbains.

Lors du renouvellement de l'éclairage public, on oublie les dernières techniques novatrices.

Ce n'est que ces jours-ci que l'on se pose la question de l'achat de papier recyclé pour l'administration municipale.

Il est possible de continuer la liste mais elle serait trop longue.

Alors c'est vrai, les discours ne correspondent pas à la réalité car elle n'est pas étayée par une profonde conviction.

**Les élus Verts : Annie Corbel et Marc Boivin.**

**Groupe des Verts : 10 rue Vicairie - 02 96 60 44 42.**